

Conseil Municipal du 27 août 2019 à 19 H 30

Compte rendu

Présents : E. BAHY, R. BAZIN, M. BEAUFREZ, A. FESSLER, L. GOTTI, H. GRISEY, M. HAMELIN, JP GRUEBER N. IRENEE, M.A. MANIER, C. PHILIPPON.

Excusés : A. ISBLED procuration à C. PHILIPPON, M. KROMER procuration à L. GOTTI, J. PETITJEAN procuration à H. GRISEY

- Délibération n°62/2019 **1 Désignation secrétaire de séance** : Madame Chantal PHILIPPON est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.
- Délibération n°63/2019 **2 Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 20 juin 2019.
- Délibération n°64/2019 **3. Finances**
3.1 Etat d'admission en non-valeur : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire à l'article 6541 la somme de 18.99 € correspondant à l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables pour divers redevables entre 2012 et 2014.
- Délibération n°65/2019 **3.2. Convention Pressoir** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler la convention de mise à disposition d'équipements entre l'association et la Commune pour un an à compter du 1^{er} septembre 2019. La redevance reste identique à 2018 soit 1200 €.
- Question de Monsieur FESSLER : « l'association pourra-t'elle régler le loyer compte tenu du peu de pommes cette année ? ». Monsieur le Maire précise que l'association n'aura pas de soucis car les mauvaises années sont compensées par les bonnes années précédentes.
- Délibération n°66/2019 **3.3. Demande de subvention à la Région EFFILOGIS (ADEME)** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de déposer une demande de subvention pour l'année 2019 auprès de la Région Bourgogne Franche Comté pour l'étude EFFILOGIS au Centre APF.
- Monsieur le Maire précise que la demande EFFILOGIS concerne l'étude des bâtiments publics tels que l'école (bâtiments 4 & 5), la chaufferie et le bâtiment 7 (partie prévue pour les communs, le kinésithérapeute, l'ostéopathe et une association). Les logements sociaux ne peuvent pas bénéficier de cette subvention, car non occupés.
- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'une demande de l'association ANOA Services (services d'aide à domicile) dont la Présidente réside à Etueffont. Actuellement, cette association est hébergée à la maison Médicale des Errues. Les locaux mis à leur disposition s'avèrent trop exigus. Il pourrait être possible de les intégrer dans le bâtiment 7 pour les héberger (besoins : 3 bureaux). Le bâtiment 8 pourrait ensuite être mis en travaux pour d'autres logements seniors.

Provisoirement, et vu l'urgence, le « Pavillon » pourrait être aménagé et héberger ladite association moyennant quelques travaux. Monsieur le Maire doit les recontacter pour les informer de la décision du Conseil Municipal.

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son aval.

Monsieur le Maire rappelle que des aides, non cumulables, avec EFFILOGIS, sont possibles comme Habitat Aménagement « HABAM » (sur les travaux) pour l'isolation des logements séniors, sociaux et l'aménagement extérieur. La commission se réunit tous les 3 mois.

Monsieur le Maire annonce qu'il a demandé un rendez-vous à Madame MORALES et à Monsieur BOUQUET (Conseil Départemental). Les dossiers de demandes de subventions doivent être déposés pour le 15 octobre 2019.

Monsieur le Maire précise qu'il a reçu un courrier d'ENEDIS l'informant qu'ils ne reprendraient pas à leur compte le transformateur de la Rue des Bois Sarclés (Rougemont). L'école et les logements séniors seront raccordés sur le CD 12 et le bâtiment 10 (logements) sur la Rue des Bois Sarclés (transformateur Rougemont). Il faudra recontacter ENEDIS pour la mise aux normes de ce transformateur.

4. Composition du Conseil Communautaire : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de délibérer en faveur de l'accord local qui réunirait 42 conseillers communautaires (au lieu de 38 actuellement) afin de permettre au plus grand nombre de communes d'être représentées par plus d'un conseiller communautaire.

5. Informations diverses

5.1 – Remerciements des Associations « Secours Populaire » et « FNATH » (les Accidentés de la Vie) pour le versement d'une subvention communale.

5.2 – Lecture du courrier de Monsieur Jacques PETITJEAN qui suspend ses fonctions de Conseiller Délégué jusqu'au mois de novembre pour raisons personnelles et demande la suspension de ses indemnités.

5.3 – Madame Chantal PHILIPPON rappelle qu'elle a demandé à diviser ses indemnités par deux depuis la création de la CCVS, car elle est beaucoup moins présente en mairie.

5.4 – Passages des jurys du Fleurissement : le 25 juillet 2019 pour le jury départemental et régional et le 1^{er} août pour le jury de la Route des Villes et Villages Fleuris.

5.5 – Adapei : opération brioches du 9 au 12 octobre 2019.

5.6 – Octobre Rose : animation au marché du terroir du mois d'octobre.

5.7 – Revue intercommunale CCVS : distribution à partir du 9 septembre (et avant le 25 septembre). Distribution des flyers opération brioches et octobre rose en même temps.

5.8 – Formation des élus : s'inscrire rapidement en mairie

5.9 – Sortie des Anciens : le 28 septembre 2019 dans la région de Ferrette : visite de la Ferme des Autruches à Sondersdorf (et repas) et du Musée des Pompiers à Vieux Ferrette.

5.10 – Visite du Sénat par le Conseil Municipal Enfants le 22 octobre 2019 à 14h00 (voyage sur une journée). Les membres du Conseil Municipal qui désireraient participer sont priés de le faire savoir rapidement en mairie.

5.11 – Séquoias : Monsieur le Maire précise qu'ils souffrent actuellement de la sécheresse. Il a demandé à l'ONF de faire un diagnostic. Ceux-ci répondront favorablement s'ils disposent d'une personne compétente.

5.12 – Espace de jeux Centre APF (square) : nombreux frênes sont en très mauvais état. Des panneaux seront installés pour signaler le danger dans un premier temps, avant une possible interdiction de fréquentation du site.

5.13 – Monsieur le Maire précise que la protection fonctionnelle ne marche pas pour les membres du personnel. (Question de Monsieur Fessler). La situation est différente de celle des élus.

5.14 – Problème aboiements de chiens au Quartier des Broichottes : les animaux étaient seuls en journée et pendant les vacances. Après plusieurs démarches de Monsieur le Maire, les chiens ont été placés en chenil.

Monsieur Bazin signale les problèmes récurrents d'animaux gérés par lui-même (chevaux, chevreuils, chiens...). Cette situation préoccupante découle de la fermeture du service des Gardes-Nature.

5.15 – Madame HAMELIN propose de nommer la salle de réunion de la Forge « salle Paul WALGER ».

5.16 – Bornes de recharges électriques : contacter Territoire d'Energies pour prévoir une date d'inauguration.

5.17 – Vétérinaire : Monsieur Sapy demande une place de parking pour les personnes qui amènent leur animal.

5.18 – Personnel technique : 2 personnes à temps complet dont un en contrat pour 6 mois, une personne en mi-temps thérapeutique et une personne en arrêt.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

La Secrétaire de séance,



Chantal PHILIPPON.



Le Maire,



René BAZIN.

